

Que la feuille des salaires des employés du Sénat soit renvoyée à Son Honneur le Président, à l'honorable Ministre de l'Agriculture et à l'honorable Secrétaire d'Etat, pour qu'ils prennent en considération les salaires respectifs payés dans chaque Chambre, en vue de les régulariser, et qu'ils prennent telles mesures au sujet des employés du Sénat et de leurs salaires, qu'ils jugeront justes et raisonnables.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Carrall*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 26 Mai, 1874.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

<i>Carrall,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i> <sup>a</sup>	<i>Skead,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Read,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Girard,</i>		

### PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication lui annonçant l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général, de proroger le Parlement aujourd'hui, à trois heures de l'après midi.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de télégraphe du *Canada Central*,"

Aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie internationale d'Express."

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour établir de meilleurs dispositions applicables à toute la Puissance du *Canada*, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne."

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du Hâvre de *Montréal*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender certaines lois relatives aux Sauvages, et pour étendre certaines lois concernant les affaires se rattachant aux Sauvages, aux provinces de *Manitoba* et de la *Colombie Britannique*," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat à chacun de ces bills, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est réunie,